

DEPARTEMENT

DE LA COMMUNE de LINGUIZZETTA
20230

Haute-Corse

Date : 10/07/2020

Séance du 10 juillet

Numéro : 04

L'an 2020
et le 10 juillet
à 19 heures.

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : **Séverin MEDORI**

Présents :

MEDORI.S; ROSSI.Patricia, MASSE.M, CALENDINI.I; GIACOBETTI.X, ROSSI.Pierre; DAIDERI.M; DENEUBOURG.A; NICOLAI J-M; DAGREGORIO.M; SEMIDEI.L; SINIBALDI.M; GROSSI.C; DAGREGORIO.M

Absents excusés :

FILIPPI.D

Secrétaire(s) :

ROSSI Pierre

DEMOCRATIE PARTICIPATIVE : Approbation de la charte

Le Maire expose au Conseil municipal :

La démocratie participative pour les élus de la commune est une nécessité et répond à un objectif précis à savoir la participation de la population aux prises de décisions.

Il est préjudiciable que les citoyens ne soient consultés qu'au rythme du calendrier électoral car ils se détournent des affaires communales.

L'objet de la charte ci-jointe est de définir les engagements que prend le conseil municipal afin de définir les conditions de développement de la démocratie participative.

Le maire rappelle que cette charte ne constitue pas un ensemble de procédures figées, rigides mais qu'elle s'inscrit dans une démarche progressive et ouverte engageant le conseil municipal dans un processus continu et durable et associant les citoyens aux décisions dont ils voudront bien se saisir.

Où l'esposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve la charte jointe à la présente délibération, instituant le principe de démocratie participative au sein de la Commune.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Le maire, S.MEDORI

NOMBRES DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	14

Date de la convocation

06/07/2020

Date d'affichage

15/07/2020

Objet de la Délibération

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

le

et publication,

du

ou notification

du